



SNUipp - fsu

Hors de France

Circulaire n°1

21 Août 2009

Bonne rentrée à l'hémisphère nord !

- 1- Dès la rentrée, syndiquez-vous !**
- 2- Circulaire de rentrée de l'AEFE : statut des résidents en danger**
- 3- Stage Hors de France 2009**

Annexes:

- Bulletin d'adhésion 2009-2010
- Calendrier de recrutement des expatriés
- Circulaire de rentrée de l'AEFE 2009-2010

1- Dès la rentrée, syndiquez-vous !

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion 2009-2010, à distribuer à tous nos collègues au plus vite, dès la rentrée. La force de notre syndicat, en France comme à l'étranger, tient au nombre de ses adhérents. Face à l'administration le SNUipp doit rester le syndicat représentatif de la profession à l'étranger comme en France. En cette année électorale il est encore plus nécessaire d'affirmer et notre présence et notre identité. Compte tenu de la situation actuelle, du manque de dialogue social, de la menace sur le statut des résidents l'action et l'unité syndicales seront plus nécessaires que jamais. Le rôle du SNUipp et de ses syndiqués, de ses militantes et militants à tous les niveaux sera déterminant.

La syndicalisation au sein du Hors de France est depuis quinze ans en constante augmentation.

**Adhérez dès maintenant et
faites adhérer vos collègues au SNUipp !!**

2- Circulaire de rentrée de l'AEFE : statut des résidents en danger !

La circulaire de rentrée 2009-2010 est parue le 20 juillet. Le paragraphe concernant les résidents et leur recrutement a tout de suite attiré notre attention.

Voici les termes de cet article: « Les postes doivent être profilés conformément aux besoins de l'établissement, présentés au conseil d'établissement, et ce profil doit apparaître sur votre site afin que vos propositions de recrutement à l'agence en tiennent compte. »

Le SNUipp s'est toujours opposé au profil pour les postes de résidents, et aux dérivés dont il est porteur. Il suffit de se référer aux profils des postes publiés par la MLF il y a quelques années. Chacun voit bien les risques de voir établir des profils « sur mesure » (les besoins réels des établissements et la grande imagination de nos gestionnaires peuvent conduire à une floraison des profils: langues, aide aux enfants en difficulté, informatique, expérience dans tel ou tel domaine,... pour s'en tenir au premier degré) pour faciliter le recrutement de tel ou tel, ou pour éviter le recrutement d'un TNR ou d'un collègue sur place (en faisant appel à des collègues en poste hors du pays correspondant au dit profil), voire pour supprimer un poste (mesure de carte scolaire) et le remplacer par un poste profilé.

Nous ne pouvons manquer de rappeler la décision (cette année) de la principale de Berlin qui, lors de la fermeture d'un poste au collège Voltaire, a désigné le collègue qui devait partir passant outre la règle de jurisprudence constante du dernier nommé. Malgré les avis des instances paritaires et les mouvements de grève des collègues, l'administration a maintenu sa décision et l'AEFE l'a avalisée.

Cette demande de l'administration est pour le SNUipp extrêmement dangereuse et n'a pas fait l'objet de véritables débats avec les représentants des personnels.

Elle met directement en cause le statut des résidents en favorisant le recrutement de personnels hors du pays au détriment de ceux qui sont déjà installés et en multipliant les situations conflictuelles que nous dénonçons à chaque fois qu'un tel recrutement est aujourd'hui effectué (souvent au nom de la « qualité du dossier »).

Nous pouvons comprendre que les établissements ont besoin de compétences spécifiques dans tel ou tel domaine, c'est entre autre le rôle et la fonction d'un poste expatrié. La mesure de « profilage » des postes de résidents vise ainsi à assumer ces besoins à moindre coût et à introduire à terme la mobilité obligatoire dans le statut des résidents.

Nous voulons alerter tous les collègues résidents en poste comme les collègues qui espèrent un poste de résident. Une mobilisation forte va être nécessaire pour demander à l'AEFE un retour aux règles de recrutement antérieures.

3- Stage du SNUipp Hors de France 2009

Le stage Hors de France de cette année a réuni des collègues d'Allemagne, d'Arabie saoudite, de Belgique, du Burkina Faso, du Canada, de Chine, de Cuba, de Djibouti, d'Espagne, du Guatemala, d'Italie, du Liban, de Madagascar, du Maroc, des Pays Bas, du Portugal, de Syrie, et de Tunisie.

Comme toujours nous avons eu un emploi du temps chargé compte tenu de l'actualité de l'année et des sombres perspectives pour les statuts des personnels.

Des échanges très riches à partir de la présentation de la situation de chaque pays ont eu lieu.

Nous avons invité à notre stage le secrétaire général du SNUipp, Gilles Moindrot, qui a exposé les perspectives syndicales pour l'année prochaine, Michelle Ollivier, chargée du secteur éducatif et Régis Metzger du secteur revendicatif. Michelle a présenté à nos collègues un bilan exhaustif des réformes mises en place et pour chacune d'entre-elles la position du SNUipp. Régis quant à lui, nous a fait un point sur le calcul des retraites.

Nous avons échangé la traditionnelle dégustation de vin contre une ballade dans les rues de Paris autour du quartier latin. Notre fête a réuni autour d'un repas bien français nos collègues venus du monde entier et nos collègues du siège.

Notre texte action discuté et réactualisé par tous vous sera envoyé dans les meilleurs délais. Celui-ci devant servir de plateforme pour les professions de foi qui seront rédigées dans chaque section pour les élections professionnelles de juin 2010.

Une nouvelle échéance donc pour réaffirmer nos convictions et défendre un service public d'éducation au service des élèves.

Paris, le 21 août 2009

*Madeleine da CUNHA - Gwenaëlle DENIS - Régine DOUZENEL
Christophe JOSEPH - Pilar STRUILLLOU - Jean Luc CLISSON*